

## Annexe 1 - Le Guide BMX de la Saison 2014

### Préambule

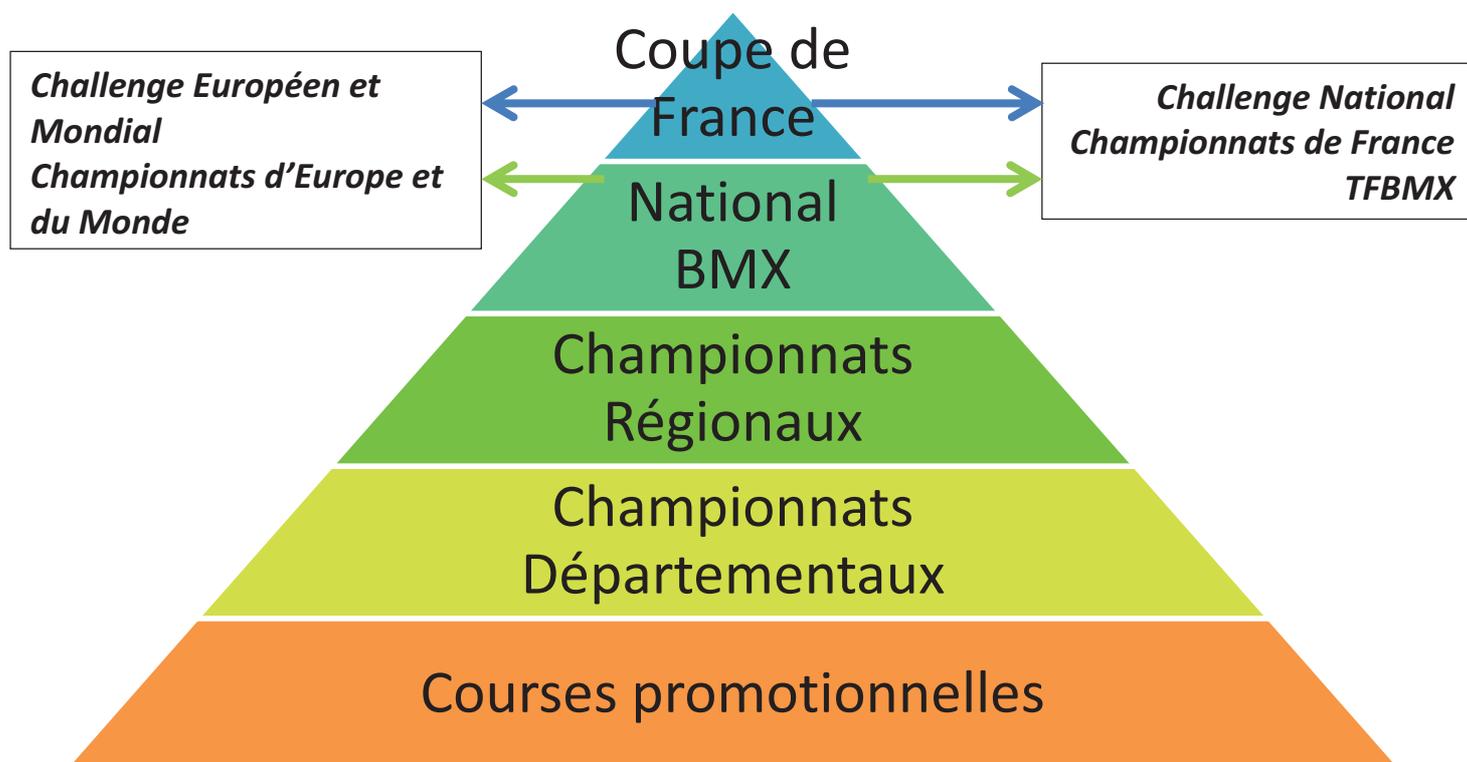
Ce guide de la saison 2014, est destiné à tous les acteurs du BMX en France afin d'appréhender au mieux la restructuration des épreuves du calendrier national de BMX.

Chaque chapitre a pour but de faire comprendre au mieux ces changements, selon qu'ils vous concernent ou non.

Toutes les informations ci-dessous seront à retrouver dans la Note aux Clubs 2014.

### Structuration du BMX en 2014

A partir de 2014, la volonté de la FFC par le biais de sa CNBMX, est clairement de créer une hiérarchie des compétitions, liée au niveau des pilotes qui y participent.



### Le Championnat Régional

A partir de 2014, le championnat régional se déroulera sur une seule épreuve pour attribuer les titres officiels de Champions Régionaux dans les différentes catégories.

Toutes les épreuves du calendrier régional (championnat compris) seront ouvertes aux pilotes des catégories Coupe de France.

## Le National BMX

Cette épreuve se déroulera toujours sur trois manches par zone Interrégionale.

La participation à cette épreuve permettra aux pilotes d'être classés dans le CPP « National BMX » qui sert à déterminer :

1. Les pilotes qui pourront accéder aux catégories Coupe de France,
2. Les pilotes qui seront sélectionnés pour le Challenge National, les Championnats de France, et le TFBMX,
3. Les pilotes qui seront sélectionnés pour le Challenge Européen et Mondial pour les catégories qui n'existent pas au niveau de la Coupe de France.

Sur ce type de compétition, l'engagement sera de **21€** par course.

Les pilotes des catégories de la Coupe de France ne seront pas autorisés à participer à ce type d'épreuve.

## La Coupe de France

Cette épreuve sera réservée aux meilleurs pilotes du territoire national. Elle sera composée de catégories dont les pilotes participeront à une compétition le samedi et une compétition le dimanche.

<i>Catégories de la Coupe de France</i>	
<i>Minime F</i>	<i>Homme 19/24</i>
<i>Minime G</i>	<i>Homme 25/29</i>
<i>Cadette</i>	<i>Homme 30+</i>
<i>Cadet G</i>	<i>Elite 2</i>
<i>Femme 17+</i>	<i>Elite Dame</i>
<i>Junior</i>	<i>Elite 1</i>

Pour les pilotes des catégories Championnats (Elite Dame, Elite 1 et Elite 2) l'engagement par jour de compétition sera de **25€**.

Pour les pilotes des catégories Challenge (Minime, Cadet, Junior, Femme 17+, Homme 19/24, Homme 25/29, Homme 30+) l'engagement par jour de compétition sera de **17€**.

Pour la saison 2014, les pilotes qui composeront ces catégories, seront déterminés à l'issue du CPP 2013 (allant de Caen 2013 à Compiègne 2013) de la façon suivante :

<i>Catégories CPP 2013</i>	<i>Pilotes MASCULINS qui montent en Catégorie CdF</i>
<i>Benjamin 2</i>	<i>Les 32 Premiers du TFBMX montent en Minime 1</i>

<i>Catégories CdF 2014</i>	<i>Nombre cible par catégories</i>
<i>Minime</i>	<i>64</i>

<i>Minime 1</i>	<i>Les 32 premiers du CPP montent en Minime 2</i>
<i>Minime 2</i>	<i>Les 32 Premiers du CPP montent en Cadet 1</i>
<i>Cadet 1</i>	<i>Les 32 premiers du CPP montent en Cadet 2</i>
<i>Cadet 2</i>	<i>Les 8 premiers du CPP montent en Elite 2</i>
	<i>Les pilotes classés de la 9ème à la 40ème place montent en Junior 1</i>
<i>Junior</i>	<i>Les 8 premiers du CPP montent en Elite 2</i>
	<i>Les pilotes classés de 9ème à la 40ème place montent en Junior 2 ou en Homme 19/24</i>
<i>Homme 19/24</i>	<i>Les 8 premiers du CPP montent en Elite 2</i>
	<i>Les pilotes classés de la 9ème à la 72ème place montent en Homme 19/24 ou Homme 25/29</i>
<i>Homme 25/29</i>	<i>Les 3 premiers du CPP montent en Elite 2</i>
	<i>Les pilotes classés de la 4ème à la 51ème place montent en Homme 25/29 ou Homme 30+</i>
<i>Homme 30+</i>	<i>3 premiers du CPP montent en Elite 2 s'ils le souhaitent</i>
	<i>Les pilotes classés de la 4ème à la 51ème place montent en Homme 30+</i>

<i>Cadet</i>	<i>64</i>
<i>Junior</i>	<i>64</i>
<i>Homme 19/24</i>	<i>64</i>
<i>Homme 25/29</i>	<i>48</i>
<i>Homme 30+</i>	<i>48</i>
<i>Elite 2</i>	<i>90</i>
<i>Elite 1</i>	<i>80</i>

<b>Catégories CPP 2013</b>	<b>Pilotes FEMININES qui montent en Catégorie CdF</b>
<i>Benjamine 2</i>	<i>Les 16 premières du TFBMX montent en Minime 1</i>
<i>Minime 1</i>	<i>Les 16 premières du CPP montent en Minime 2</i>
<i>Minime 2</i>	<i>Les 16 premières du CPP montent en Cadette 1</i>
<i>Cadette</i>	<i>Les 16 premières du CPP montent en Cadette 2</i>
<i>Cadette 2</i>	<i>Les 5 premières du CPP montent en Elite Dame</i>
	<i>Les pilotes classés de la 6ème à la 15ème place montent en Femme 17+</i>
<i>Femme 17+</i>	<i>Les 8 premières du CPP montent en Elite Dame (les 6°, 7° et 8° ont le choix)</i>
	<i>Les pilotes classés de la 9ème à la 33ème place montent en Femme 17+ N (si 7 montent : de 8 à 32, si 6 : de 7 à 31, si 5 : de 6 à 30)</i>

<b>Catégories CdF 2014</b>	<b>Nombre cible par catégories</b>
<i>Minime F</i>	<i>32</i>
<i>Cadette</i>	<i>32</i>
<i>Femme 17+</i>	<i>35</i>
<i>Elite Dame</i>	<i>40</i>

Les pilotes qui participeront aux épreuves de la Coupe de France, seront automatiquement qualifiés pour le Challenge National/Championnat de France et le TFBMX.

# Les Indoors

Les Indoors de BMX se déroulent indépendamment des autres épreuves pré-citées ci-dessus.  
Les catégories de participation à ce type d'épreuve reste les mêmes que jusqu'à présent, par conséquent les Cruiser 30/39 et 40+ pourront participer.

## Le CPP Coupe de France

Le Classement Par Point relatif à la Coupe de France permettra de déterminer les quotas de pilotes qui participeront au Challenge Européen/Championnats d'Europe et Challenge Mondial/Championnats du Monde de l'année n+1.  
Il n'y aura pas de jokers dans ce CPP lors de la saison 2014.

## Accès au Challenge Européen et aux Championnats d'Europe

La sélection des pilotes pour le Challenge Européen et les Championnats d'Europe, se déroule selon le CPP « Coupe de France » et le CPP « National BMX ».

	<i>Catégorie</i>	<i>Pour 2014, qualification par</i>	<i>Pour 2015, qualification par</i>
<b>Challenge Européen Championnats d'Europe</b>	Minime F/G	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Cadet F/G	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Femme 17+	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Junior	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Homme 19/24	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Homme 25/29	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Homme 30+	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Elite 2*	CPP 2013 après St Etienne (pour les 19 ans et +)	CPP Coupe de France n-1 (pour les 19 ans et +)
	Pupille F/G	National BMX	National BMX
	Benjamin F/G	National BMX	National BMX
	Cruiser Minime	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser Cadet	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 17/24	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 25/29	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 30/39	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 40+	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Elite Dame	Libre	Libre
Elite 1	Libre	Libre	

\*Les pilotes âgés de 17 et 18 ans et évoluant en Elite 2 participe aux Championnats d'Europe en Junior Men sans aucune restriction.

# Accès au Challenge Mondial et aux Championnats du Monde

La sélection des pilotes pour le Challenge Européen et les Championnats du Monde, se déroule selon le CPP « Coupe de France » et le CPP « National BMX ».

	<i>Catégorie</i>	<i>Pour 2014, qualification par</i>	<i>Pour 2015, qualification par</i>
<b>Challenge Mondial Championnats du Monde</b>	Minime F/G	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Cadet F/G	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Femme 17+	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Junior	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Homme 19/24	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Homme 25/29	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Homme 30+	CPP 2013 après St Etienne	CPP Coupe de France n-1
	Elite 2*	CPP 2013 après St Etienne (pour les 19 ans et +)	CPP Coupe de France n-1 (pour les 19 ans et +)
	Pupille F/G	National BMX	National BMX
	Benjamin F/G	National BMX	National BMX
<b>Challenge Mondial Championnats du Monde</b>	Cruiser Minime	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser Cadet	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 17/24	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 25/29	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 30/39	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Cruiser 40+	CPP 2013 après St Etienne	National BMX
	Elite Dame	Ranking UCI	Ranking UCI
	Elite 1	Ranking UCI	Ranking UCI

\*Les pilotes âgés de 17 et 18 ans et évoluant en Elite 2 participe aux Championnats du Monde en Junior Men et selon le Ranking UCI

## Annexe 2 - Les différents CPP et leurs échéances

Classement Par Points		
<i>allant de :</i>	<i>jusqu'à :</i>	<i>compte pour :</i>
<i>Saint Etienne 2012</i>	<i>Compiègne 2013</i>	<i>Sélection au Challenge Européen 2013 Sélection au Challenge Mondial 2013</i>
<i>Caen 2013</i>	<i>Compiègne 2013</i>	<i>Montées-Descentes pour la saison 2014 (y compris pour la composition des catégories Coupe de France)</i>
<i>Caen 2013</i>	<i>Saint Etienne 2013</i>	<i>Sélection au Challenge Européen 2014 Sélection au Challenge Mondial 2014</i>

*NB : Dans les différents CPP, seront pris en compte les 6 meilleurs résultats en 20 pouces et les 4 meilleurs résultats pour toutes les catégories cruiser.*

## ANNEXE 3 - REGLEMENTATION GENERALE

- Toutes les pistes sont classées sous couvert d'un club support affilié ou d'une instance reconnue (pôles, PES...) à la Fédération Française de Cyclisme.
- Avant toutes utilisations et pour toutes activités ; loisirs, école de vélos, entraînements, compétitions, les pistes doivent être classées suivant un des niveaux requis (Inter championnat, inter challenge, 1,1bis, 2 et 3).
- Aucune épreuve officielle ne peut être organisée sur une piste classée niveau 3 (loisirs)
- **Le classement des pistes de niveau Inter championnat, inter challenge, 1,1bis doit être exécuté par un binôme national (représentant Commission Nationale BMX et référent national).**
- Le classement des pistes de niveau 2 et 3 est exécuté, a minima, par un binôme dont une personne a suivi la formation de référent régional (représentant du Comité Régional ou Départemental par délégation et référent régional).
- **La partie « réservée aux pilotes expérimentés » d'une piste de niveau 1,1bis et 2 doit être classée par un référent national.**
- **Pour le classement de la partie « réservée aux pilotes expérimentés » d'une piste de niveau 1, 1bis et 2, les critères définis pour le classement d'une piste Inter championnat (Partie « section PRO ») s'appliquent (creux <= à 1m) dans la mesure où celle-ci est strictement réservée aux pratiquants désignés ci après (Entraînements, stages, compétitions) :**
  - Elites 1 et 2 hommes et femmes français,
  - Les Elite Men /Women et Junior Men/Women étrangers, après accord de la fédération étrangère concernée,
  - Les listes ministérielles de haut niveau,
  - Les pilotes identifiés dans le PES,
  - Toutes les personnes identifiées par la DTN.
- **Pour le classement de la partie « réservée aux pilotes expérimentés », d'une piste de niveau 1, 1bis, 2, empruntée par tous les pratiquants, les critères définis pour le classement d'une piste inter challenge (partie « section PRO ») s'appliquent. (creux <= à 0,60m).**
- Si la conception (tracé et profil des obstacles) et le suivi des travaux d'une partie « réservée aux pilotes expérimentés » ont été réalisés récemment par un référent national, celle-ci peut être validée par un référent régional.

Cette précision sera notée sur le procès verbal de visite en indiquant le nom du référent national.

Toute modification ultérieure rend caduc le classement de celle-ci.

L'accès de la partie « réservée aux pilotes expérimentés » reste de la responsabilité du Président du club ou du Responsable de l'instance reconnue par la FFC, sous les conditions suivantes :

- ✓ Entraînements, stages, démonstrations ... : Pour utiliser cette partie, l'encadrement doit impérativement être assuré a minima par une personne titulaire d'un diplôme fédéral ; Entraîneur Expert suivant la nouvelle réglementation (BF3),
- ✓ Compétitions : L'emprunt de cette partie, pour certaines catégories déterminées, doit être en accord et sous couvert du Comité régional pour les épreuves officielles départementales et régionales et de la Commission Nationale BMX pour les épreuves officielles nationales.

Eu égard aux circonstances exceptionnelles ponctuelles pouvant remettre en cause la sécurité des pilotes (soleil, vent, intempéries...) le Président de jury peut, en concertation avec les parties qu'il juge concernées, décider de ne pas emprunter cette partie lors d'une épreuve.

- **En l'absence d'un club affilié et à titre exceptionnel à la demande d'une Municipalité, une piste dite « municipale » peut être classée, conformément aux procédures de classement adéquates, niveau 2 R et D et 3 sous couvert et en accord avec le Comité FFC Régional et/ou Départemental. Cette acceptation est subordonnée à la prise en charge impérative de la conception, des plans et du suivi journalier des travaux par un référent national voire régional en cas de modifications ou de première réalisation.**



**ANNEXE 5 - CRITERES PAR NIVEAU (Document récapitulatif de travail)**

Niveau de classement		NIVEAU 1 et 1BIS	NIVEAU 2 Régional et Départemental	NIVEAU INTER CHALLENGE	NIVEAU INTER CHAMPIONNAT (SUPERCROSS)
Equipements	Piste et butte de départ	REFERENT NATIONAL	REFERENT REGIONAL OU NATIONAL		REFERENT NATIONAL
	REFERENTS "CLASSEMENT PISTE"				
	PPEX : Partie réservée aux pilotes expérimentés	REFERENT NATIONAL	REFERENT NATIONAL		
	BUTTE DE DEPART	(FFC) HAUTEUR A 3M ENVIRON ANGLE DE LA PENTE DE 10 A 15° LONGUEUR DE LA PENTE 10 A 13 M		(UCI) HAUTEUR A 5M DOUBLE PENTE 15° et 20° (à partir de le grille de départ)	(UCI) HAUTEUR A 8M DOUBLE PENTE 18° et 28° (à partir de la grille départ)
	GRILLE DE DEPART	SECURISEE avec certification	PLEINE NON MUE PAR UN PISTON A LA POUSSEE ou SECURISEE avec certification		PROGATE OU SECURISEE avec certification
	TYPE DE PRATIQUANTS	* ELITES 1 et 2 hommes et femmes français * ELITES Men/women et juniors Men/women étrangers après accord de la Fédération étrangère concernée, * Les listes ministérielles de HAUT NIVEAU, * Les pilotes identifiés dans le PES, * Toutes les personnes identifiées par la DTN,	TOUTES LES CATEGORIES DE PRATIQUANTS	TOUS LES CATEGORIES DE PRATIQUANTS titulaires d'une licence FFC	* ELITES 1 et 2 hommes et femmes français * ELITES Men/women et juniors Men/women étrangers après accord de la Fédération étrangère concernée, * Les listes ministérielles de HAUT NIVEAU, * Les pilotes identifiés dans le PES, * Toutes les personnes identifiées par la DTN,
	PPEX : OBSTACLES "Partie réservée aux Pilotes Expérimentés"	CREUX MAXIMAL ENTRE LE DECOLLAGE ET LA RECEPTION à partir du sommet du décollage <= à 1m	CREUX ENTRE LE DECOLLAGE ET LA RECEPTION à partir du sommet du décollage <= à 0,60m		
	PREMIER OBSTACLE			CREUX ENTRE LE DECOLLAGE ET LA RECEPTION à partir du sommet du décollage <= à 0,60m	
	OBSTACLES "PREMIERE LIGNE DROITE"				CREUX ENTRE LE DECOLLAGE ET LA RECEPTION à partir du sommet du décollage <= à 1m
	OBSTACLES "Section PRO"			CREUX ENTRE LE DECOLLAGE ET LA RECEPTION à partir du sommet du décollage <= à 0,60m	CREUX ENTRE LE DECOLLAGE ET LA RECEPTION à partir du sommet du décollage <= à 1m
	REMPLISSAGE DES CREUX DES OBSTACLES	TERRE OU SABLE	TERRE COMPACTEE	TERRE COMPACTEE	TERRE OU SABLE
	FORME DE TOUS LES AUTRES OBSTACLES (décollage, creux, réception...)	A L'APPRECIATION DU REFERENT NATIONAL	A L'APPRECIATION DU REFERENT REGIONAL OU NATIONAL		A L'APPRECIATION DU REFERENT NATIONAL